DISCOURS DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR ALBERT SHINGIRO, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DU BURUNDI A L'OCCASION DE LA 46EME REUNION DU CONSEIL EXECUTIF DE L'UNION AFRICAINE SUR L'EXAMEN DU RAPPORT DE LA QUINZIÈME (15E) RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU COMMERCE DE LA ZLECAF

- 1) Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'endosser le protocole existant et saluer en même temps le travail réalisé lors de la quinzième réunion du Conseil des Ministres du Commerce de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine. Grâce aux efforts conjugués, des progrès notables ont été enregistrés dans la mise en œuvre de la ZLECAf, notamment en matière de ratifications, d'engagements tarifaires, des certificats d'origine et de développement des infrastructures de qualité.
- 2) Cependant, comme cela ressort de ce rapport même soumis à notre appréciation, des défis demeurent et nécessitent une attention particulière. C'est entre autres la mise en œuvre effective des engagements tarifaires qui doit être accélérée afin que le commerce intra-africain puisse pleinement bénéficier des avantages de la ZLECAf. Le fait que certains États n'ont pas encore soumis leurs listes d'engagements spécifiques ralentit le processus d'intégration commerciale en cours. Il est donc essentiel que nous veillions à ce que ces engagements soient respectés dans les meilleurs délais et ce dans l'intérêt de nous tous.
- 3) Comme vous le savez, le Burundi attache une importance particulière au rôle des petites et moyennes entreprises comme moteur de la croissance économique, le rôle des femmes et des jeunes dans le commerce. La mise en œuvre rapide du Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce est une nécessité pour garantir une intégration économique inclusive et durable. L'accompagnement des entrepreneurs, la facilitation des échanges commerciaux et l'accès au financement doivent rester au cœur de nos priorités. Pour faciliter l'accès des femmes et des

jeunes aux crédits bancaires, le Burundi a créé une banque d'investissement et de développement pour les femmes et la Banque d'investissement pour les jeunes. Aujourd'hui ces deux banques sont opérationnelles et sont en train de changer radicalement la vie des jeunes et femmes entrepreneurs dans notre pays.

- 4) Monsieur le Président, notre ambition partagée est de faire de la ZLECAf un moteur de développement et de prospérité pour l'Afrique. Pour cela, nous devons nous assurer que les décisions prises par nos organes se traduisent en actions concrètes sur le terrain et transforment de façon significative les conditions de vie de nos populations.
- 5) Le Burundi reste engagé dans cette dynamique et réaffirme sa volonté de contribuer activement à la réussite de notre projet commun de faire de l'Afrique, non seulement un continent respecté et respectueux des autres Nations, mais également le plus grand marché du monde. Nous devons donc encourager 1.4 milliards de consommateurs africains à consommer davantage les produits africains afin de contribuer à la croissance économique de notre continent et au bien-être de nos populations.
- 6) Monsieur le Président, en consommant de façon excessive les produits non-africains, nous contribuons à la croissance économique d'autres pays et partant aux bien-être des citoyens non-africains. Chaque petit achat d'un produit africain au coin de la rue dans nos villages et quartiers compte et peut occasionner un impact positif dans le commerce intra-africain qui représentent aujourd'hui moins de 15% du commerce mondial. Nous devons donc relever la tendance, l'Afrique ne doit pas continuer à être le maillot faible du commerce mondial.

Je vous remercie de votre aimable attention!